



# CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO

E-E139431

VALABLE JUSQU'AU

16/06/2026

ÉDITÉ LE

15/07/2025

## SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 15/04/2013

Forme juridique : SAS

Capital : DEPUIS LE 22/06/2021  
2 500

Raison sociale : CAM

295 RUE DE VILLERS-CHATEL  
62690 CAMBLIGNEUL

Registre du commerce ou répertoire des métiers :  
RC ARRAS 2013B00388

Téléphone : 03 21 48 65 98

Fax :

Portable : 06 26 28 65 04

Siret : 792 103 640 00027

Code NACE : 4391A

Numéro caisse de congés payés : 0057385/B

Site Internet :

E-mail : sarlcam@orange.fr

Assurance Responsabilité Travaux :

MAAF 162231410 E 001

Responsabilité légale :

CRIVIER VINCENT PRÉSIDENT

Assurance Responsabilité Civile :

MAAF 162231410 E 001

Situation fiscale et sociale : A jour au 28/02/2025

Effectif moyen : 5

Tranche de classification : EFF1

## QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
3511	Fourniture et pose de menuiseries extérieures en maison individuelle, petit collectif et petit tertiaire Mention RGE	30/04/2025
7122	Isolation thermique par l'intérieur Mention RGE	10/01/2024
8621 PROB	Efficacité énergétique - "Les pros de la performance énergétique®"	02/07/2025

## Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Fenêtres, volets, portes donnant sur l'extérieur	01/01/2021
o Isolation par l'intérieur des murs ou rampants de toitures ou plafonds	10/01/2024
o Isolation des murs par l'extérieur	02/07/2025
o Isolation des toitures terrasses ou des toitures par l'extérieur	02/07/2025
o Isolation des combles perdus	10/01/2024
o Isolation des planchers bas sur local non chauffé	10/01/2024

\* ou du plus récent renouvellement

**LE PRÉSIDENT  
DU QUALIBAT**

**Gérard SÉNIOR**

**SIGNATURE  
DU TITULAIRE**



La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.